

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ LAC SAINT-JEAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON

Procès-verbal de la première séance d'ajournement de la session régulière du conseil municipal de Saint-Gédéon du 5 novembre 2007, tenue le lundi 19 novembre 2007 à la salle du conseil à 19 h 30 et à laquelle sont présents Messieurs les conseillers Nicolas Côté, Christian Gaudreault, Réjean Nadeau, Bernard Tremblay, Régis Larouche qui siègent sous la présidence du maire M. Yvon Drolet.

Assiste également M. Dany Dallaire, directeur général

Est absente: Mme Marjolaine Girard

1- AJOUT A L'ORDRE DU JOUR

244A-11-07

Il est proposé par M. Bernard Tremblay, appuyé par Réjean Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers d'ajouter le point suivant à l'item "Affaires nouvelles":

B) Projet de complexe multidisciplinaire

17- DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Tous les membres à l'exception de M. Régis Larouche déposent leur déclaration des intérêts pécuniaires conformément à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Quant à M. Régis Larouche qui n'a pas déposé, son obligation est à une période différente compte tenu de la date de proclamation de son élection.

18- RAPPORT ANNUEL DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Conformément à l'article 955 du code municipal, M. le maire dépose la liste des contrats municipaux et fait lecture de son rapport annuel dont voici le texte.

Mesdames,
Messieurs,

L'année 2007 s'achève déjà. C'est l'occasion pour moi de faire le bilan et de vous livrer le fruit de notre réflexion sur ce que nous désirons mettre en place et comment nous abordons l'exercice de préparation du budget de 2008.

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, il me fait grand plaisir de vous livrer le présent rapport annuel sur la situation financière dans lequel je traiterai des éléments suivants :

1. Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2006
2. Les indications préliminaires sur les résultats d'exploitation pour l'exercice financier 2007
3. Les orientations générales du budget de l'an 2008

Partie I

LES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2006 ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR SUR CES ÉTATS

Pour l'exercice 2006, les états financiers nous indiquent les résultats suivants :

Recettes :	2 236 818 \$
Dépenses de fonctionnement :	(1 899 808)
Remboursement dette capital :	(188 247)
Transfert état d'activités d'investissement :	(70 717)
Virement net des fonds réservés	<u>45 244</u>
Excédent net de l'exercice :	123 290 \$

Le surplus accumulé au 31 décembre 2006 était de 123 506 \$. Il y a eu toutefois une partie de ce surplus au montant de 50 000 \$ affecté à l'équilibre du budget 2007, laissant le surplus réel (non affecté) à 73 506 \$. C'est en quelque sorte la marge de manœuvre que notre conseil voulait se donner dans ses orientations et les objectifs ont été rencontrés.

Au niveau des investissements, le conseil a réalisé des dépenses en 2006 de 91 717 \$ financées par une affectation de surplus non affecté pour 21 000 \$ et le solde par les opérations financières annuelles. Au 31 décembre 2006, la dette de la municipalité est de 2 061 450 \$.

Le rapport des vérificateurs préparé par la firme Mallette, indique que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2006.

Avant d'aborder la seconde partie de mon rapport, j'aimerais glisser un mot sur les **indicateurs de gestion** de la municipalité. Comme vous le savez, les municipalités ont l'obligation de calculer et rendre public une série de 19 indicateurs touchant l'eau potable, l'égout, le transport routier et la santé financière globale de la municipalité. À la session du conseil du 5 novembre dernier, les indicateurs de l'an 2006 ont été déposés.

Pour le réseau routier, ces indicateurs font ressortir que l'ensemble du réseau est vieillissant, et qu'une part de plus en plus importante des budgets d'entretien y est consacrée par rapport à la valeur du réseau. Pour l'eau potable, on peut y lire que les coûts unitaires de traitement et de distribution sont très stables et extrêmement raisonnables et que l'eau est toujours d'une qualité supérieure, aucun avis d'ébullition n'ayant été émis au cours des années 2004 à 2006. En effet, le coût d'approvisionnement et de traitement est de 0.12 \$ par m³ et le coût de distribution se situe à 0.26 \$ par m³. Pour ce qui est de l'égout, le coût de traitement est très stable (0.12 \$ par m³ d'eaux usées traitées). Par contre les indicateurs démontrent sans cesse une hausse des coûts d'entretien du réseau d'égout. Cette situation est tout à fait normale avec des installations vieillissantes, maintenant exemptes de dette. Cela reflète très bien les efforts additionnels qui sont consacrés en terme d'entretien (station de pompes, nettoyage plus fréquent des conduites).

Les indicateurs financiers sont très intéressants et sont comme suit :

◆ Richesse foncière par 100 \$ d'évaluation	2.10 \$
◆ Pourcentage d'endettement	26,44 %
◆ Dette ensemble des contribuables par 100 \$ d'évaluation	0.35 \$
◆ Pourcentage du service de la dette	14,04 %
◆ Coût des services par 100 \$ d'évaluation	1.73 \$
◆ Pourcentage de taxation	80,81 %

La lecture de ces chiffres m'indique que la dette de la municipalité est relativement basse compte tenu des nombreux services offerts. Cette dette ne prend que 14 % des budgets d'opération, et les immobilisations de la municipalité sont payées à près de 75 %.

Le pourcentage de taxation est tout de même un peu préoccupant car il nous indique que la municipalité puise ses sources de revenus à plus de 80% au moyen de taxes. De ce côté, il y a une tendance à la hausse d'une année à l'autre. Bien que les charges fiscales soient très raisonnables pour les contribuables, il est certain que nous aimerions pouvoir compter sur plus de revenus externes à toute

forme de taxation. Les transferts gouvernementaux sont minimes pour notre municipalité, qui ne reçoit aucune péréquation.

En conclusion, la municipalité est en très bonne situation financière et est fort compétitive par rapport aux autres.

Partie II

LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2007

Voici un résumé des actions et principaux dossiers du conseil pour cette année.

Administration

Nous avons fait une certaine réorganisation des tâches dans notre secteur administratif, procédé à la nomination d'un directeur général adjoint et embauché une nouvelle inspectrice. Cela a amélioré considérablement les services et nous en récoltons déjà les premiers dividendes.

Nous avons entrepris en cours d'année la négociation en vue de renouveler la convention collective des employés, dossier qui devrait être réglé d'ici à la fin de l'année en cours.

De plus, nous avons mis à jour un site Internet municipal à la hauteur de nos aspirations et des plus modernes.

Sécurité publique

Enfin le schéma de risques en incendie est entré en vigueur en 2007. La nouvelle régie du secteur sud est en fonction et le transfert des opérations se fait normalement.

De notre côté, nous avons investi des sommes importantes pour mettre à niveau notre système de communications, pour compléter l'acquisition d'équipements et pour la formation des pompiers.

De plus, les soumissions en vue d'acquérir un nouveau camion sont maintenant ouvertes. Dans les prochains jours nous pourrions accorder le contrat et commander un camion neuf.

Je désire encore une fois remercier chaleureusement tous les membres de notre brigade incendie, qui se donnent pour la sécurité des citoyens. Même s'ils ne sont plus officiellement à notre emploi, ils sont définitivement des nôtres.

Au niveau de la police, suite à plusieurs interventions nous avons constaté une présence beaucoup plus accrue de la Sûreté du Québec sur notre territoire.

Travaux publics

Plusieurs éléments très intéressants résument ce secteur d'activité. Le principal dossier dont je suis très fier est sans aucun doute les travaux de correction que le ministère des transports vient de compléter dans la fameuse courbe du Rang 5. Un dossier que je m'étais engagé à régler et qui améliorera sans aucun doute la sécurité de nos citoyens. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un dossier municipal, il était primordial de jouer notre rôle et de s'assurer que le gouvernement écoute les doléances de Saint-Gédéon.

Quant à nous, nous avons investi des sommes importantes dans l'amélioration de notre réseau routier et cyclable (rang Belle-Rivière, rue Bolduc et chemin du Golf notamment). Nous avons procédé au remplacement de notre camionnette de service, et contribué pour 10 000 \$ à une importante rénovation de la marina Belle-Rivière.

Enfin le projet d'aqueduc dans le chemin de l'Étang est complété et le dossier de municipalisation du réseau de la Pointe-du-Lac devrait se compléter d'ici à la fin de l'année.

Concernant l'aqueduc et l'égout, plusieurs mandats ont été accordés en 2007 et seront complétés dans les prochaines semaines. Cela permettra au conseil d'établir un plan d'action complet d'amélioration de ses infrastructures. Cela devrait se faire au cours du premier trimestre de 2008.

Aménagement et développement économique

Le dossier du plan et des règlements d'urbanisme est terminé. Nos règlements sont maintenant en vigueur.

Nous avons investi en 2007 des sommes importantes dans différents projets comme la continuité des aménagements du parc St-Antoine, la signalisation touristique, la rénovation du parc du chemin du Ruisseau entre autre.

Je voudrais m'attarder et souligner particulièrement ici 3 dossiers de grande importance dont je suis extrêmement fier de leur aboutissement.

1. La relocalisation de la maison des jeunes, et particulièrement l'entente de location avec option d'achat du bâtiment de la rue de la Plage à 3 jeunes promoteurs de la place, qui a donné naissance à la micro brasserie du Lac-St-Jean est certes un fait saillant de l'année. Plus que jamais le conseil a joué son rôle de catalyseur pour voir naître ce projet.

2. La mise sur pied d'un programme d'aide financière pour nos entreprises, nos commerces, nos entrepreneurs que nous venons juste d'adopter sera sans doute pour les années à venir un élément très important de notre revitalisation économique. Peu de municipalités peuvent se vanter d'un tel programme et nous croyons que cela nous permettra de nous démarquer encore plus dans nos actions.

3. L'entente qui est intervenue dans le dossier du futur développement éolien avec la coopérative Val Éo et son partenaire, assurant à la communauté le maximum de retombées économiques dans le milieu. L'éventuel projet qui pourrait voir le jour sur notre territoire positionne encore une fois la municipalité afin d'assurer son meilleur développement. Je n'ai nul doute que le projet sera une fierté locale et régionale s'il voit le jour. Il est important que chaque personne d'ici se tienne au courant de ce dossier, car votre avis nous tient à cœur.

Loisirs et communautaire

Notre camping a connu une excellente saison en 2007. Nous avons investi en le dotant d'un système informatique et en réaménageant certains terrains pour les touristes.

Je sais qu'encore une fois nos nombreux bénévoles ont travaillé très fort pour offrir à la communauté des événements connus partout. Notre Festival des Glaces se porte très bien, la Fête nationale a encore connu un succès fabuleux et tous les autres mouvements sociaux ou organismes ont animé la vie municipale. Le comité d'embellissement a quant à lui continué son immense travail de rendre encore plus beau le village, et nous entendons régulièrement les commentaires plus que positifs de ce côté.

Conclusion

Tous ces projets, tous ces dossiers démontrent à quel point le conseil suit son plan d'action. Au niveau financier, comment cela se traduira-t-il ?

Le budget est toujours suivi de près et nous croyons que les dépenses atteindront ce qui était prévu au départ, le conseil s'assurant de réaffecter les sommes nécessaires en cas de besoin.

Toutefois, d'agréables surprises sont survenues au niveau des revenus (taxes suites aux constructions et rénovations sur le territoire, droits de mutations, revenus d'intérêts, subvention pour le réseau routier) si bien que nous anticipons finir le présent exercice avec un surplus d'environ 100 000 \$.

Cela démontre la rigueur de notre gestion et c'est une excellente nouvelle en vue de la préparation du prochain budget.

TRAITEMENT DES ÉLUS

Conformément à la loi, voici le détail du traitement des élus municipaux pour l'année 2007. Le traitement des élus a été haussé de 2 % en 2007, ce qui représente l'indice du coût de la vie et est appliqué selon le règlement en vigueur à la municipalité. Ainsi le salaire des élus se lit comme suit :

Maire	Salaire	8 936.32 \$	
	Allocation dépenses	4 468.16 \$	13 404.48 \$
Conseillers	Salaire	2 978.78 \$	
	Allocation dépenses	1 489.39 \$	4 468.17 \$

Partie III

LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2008

L'année 2008 sera remplie de dossiers et de projets sur lesquels nous sommes actuellement à travailler.

Nous avons réalisé l'an passé un important exercice de planification des dossiers prioritaires et que nous voulions voir concrétiser. Le plan en ce sens est bien débuté, et 2008 verra tout simplement la continuité de ce plan voir le jour. Voici la liste des principaux projets et dossiers prévus pour 2008 :

- ◆ Le projet d'agrandissement du garage municipal que nous n'avons pu réaliser en 2007 se fera. Les plans et devis sont en cours de préparation pour ce projet.
- ◆ Une autre phase d'amélioration de la signalisation touristique.
- ◆ Le début de la phase 2 du développement résidentiel (8 à 10 nouveaux terrains devraient voir le jour).
- ◆ La mise en place d'une gloriette au parc St-Antoine.
- ◆ La mise en vigueur du Parc des Iles par l'inclusion d'une partie du territoire (chemin du Golf, ancien site du camp de touage, Iles du Lac St Jean) à l'intérieur du Parc National de la Pointe-Taillon.

Outre ces projets, la municipalité travaille actuellement très fort de concert avec la commission scolaire pour un investissement majeur en 2008. Tout est sur la table actuellement (salle communautaire, foyer culturel, aménagement d'une bibliothèque, etc). Nous avons bon espoir de pouvoir avancer ce dossier pour le concrétiser. Bien entendu qu'il n'y aura pas d'impacts immédiats sur le budget municipal car un projet d'une telle envergure requiert un emprunt à long terme.

L'eau potable verra certes aussi se concrétiser des projets importants. Il est impossible pour le moment de les énumérer car toute la planification devrait être complétée dans les premiers mois de 2008 seulement. Le système de télémétrie de nos bâtiments d'eau potable est toutefois une priorité, ainsi que l'amélioration de l'efficacité énergétique et de fonctionnement de la prise d'eau et du réservoir. Le tout devrait être financé à l'aide d'une partie du retour de la taxe sur l'essence. Quant aux autres projets (remplacement de conduites d'eau potable ou autre) ils devront se faire à l'aide d'emprunts.

Au niveau des services, nous désirons continuer à investir dans l'amélioration de notre réseau routier et les travaux de la rue Bolduc débutés cette année seront

complétés en 2008 par l'asphaltage. Nous devons également voir ce qui pourrait être fait dans notre structure pour le service des travaux publics avec comme seul objectif de toujours optimiser les services aux citoyens.

Enfin nous savons très bien que le camping municipal demande encore des investissements (bâtiment d'accueil, aménagement de l'entrée). Le budget ne permettra pas de réaliser tel projet, mais nous regardons du côté de la nouvelle enveloppe disponible sur le programme de la ruralité ce qui pourrait aider à solutionner notre problème.

L'entente visant la compensation des secteurs riverains est aussi une question fort importante qui devra en 2008 voir se concrétiser une toute nouvelle approche sur laquelle nous travaillons depuis le début de cette année. Nous espérons pouvoir mettre en place un système des plus équitable, qui répondra aux besoins des secteurs et aux principaux objectifs fixés dans un esprit de justice quant au retour des taxes payées par ces contribuables.

Dans le prochain budget, certes ces éléments auront des impacts tout comme la participation de la municipalité dans la régie de l'incendie du secteur sud. De plus, certains bâtiments comme la caserne auront besoin de travaux importants.

Malgré cet important carnet de commande, la marge de manœuvre de la municipalité devrait probablement permettre de pouvoir adopter un budget sans augmentation de la taxe foncière.

Quant aux taxes de services et spéciales il y aura une importante hausse au niveau des ordures et de la récupération de même que pour la taxe spéciale de la phase 1 du développement résidentiel. Comme vous le savez, la MRC a adopté un audacieux plan de gestion des matières résiduelles pour atteindre les objectifs fixés par le gouvernement, dont l'engagement à fermer le site d'enfouissement de l'Ascension dans 5 ans. Pour l'an prochain, une hausse de 20 \$ à 40 \$ la porte est prévisible et d'ici 2 à 3 ans le tarif actuel pourrait grimper jusqu'à 225 \$. Mais ce sera le cas dans toutes les municipalités de la MRC.

Pour terminer, je veux dire un gros merci à tous les bénévoles qui œuvrent dans notre communauté. Un merci spécial également aux conseillers et conseillères qui ont fourni un travail exemplaire pour le bien être de chaque citoyen.

Merci à tous de votre attention.

Yvon Drolet, maire

19- AFFAIRES NOUVELLES

B) PROJET DE COMPLEXE MULTIDISCIPLINAIRE

M. le maire explique le dossier.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Gédéon constate depuis déjà plusieurs années une pénurie de locaux adéquats pour la tenue d'activités sociales, communautaires et culturelles ;

CONSIDÉRANT la problématique particulière d'accessibilité à la bibliothèque municipale ;

CONSIDÉRANT QUE le gymnase de l'école primaire Saint-Antoine requiert des investissements majeurs voire même son remplacement complet ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Gédéon et la Commission scolaire Lac-St-Jean sont signataires d'un protocole d'entente relativement à l'utilisation du gymnase de l'école primaire Saint-Antoine ;

CONSIDÉRANT QUE la population de Saint-Gédéon enregistre une légère augmentation depuis quelques années assurant le maintien voire même l'augmentation de la clientèle scolaire de l'école Saint-Antoine ;

CONSIDÉRANT les orientations de la municipalité à l'effet d'augmenter la qualité de vie de sa population ;

CONSIDÉRANT QUE tant la municipalité que la Commission scolaire Lac-St-Jean jugent à propos d'établir un partenariat dans l'établissement d'un projet convenu de centre multidisciplinaire à l'école Saint-Antoine ;

245-11-07

Pour ces motifs, il est proposé par M. Bernard Tremblay, appuyé par M. Réjean Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-Gédéon manifeste par la présente son intention d'établir un partenariat gagnant-gagnant avec la Commission scolaire Lac-St-Jean pour l'établissement d'un complexe multidisciplinaire annexé à l'école Saint-Antoine.

20- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

21- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 19 h 54, M. Christian Gaudreault propose la levée de l'assemblée.

(Signé) Yvon Drolet
Maire

(Signé) Dany Dallaire
Directeur général